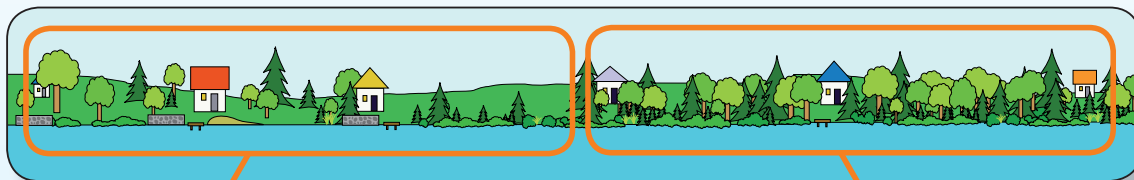


# Jardiner, une assurance santé pour les lacs

Préserver la bande riveraine, véritable bouclier protecteur du lac, est une des nombreuses actions à mettre en place pour conserver la santé des lacs.



## Mauvais aménagement

Si votre rive est déboisée ou possède des aménagements artificiels tels que du gazon ou un muret de pierre, il est essentiel de la revégétaliser. Deux possibilités s'offrent à vous.

**1**

- Laissez faire la nature, c'est la méthode la plus facile et la plus économique.
- Arrêtez de tondre le gazon près du rivage jusqu'à obtenir une bande naturelle (consultez votre réglementation municipale).
- Déjà après 2 ou 3 ans, des plantes bien adaptées au milieu riverain s'implanteront naturellement. Patience!

**2**

- Disposez des plantes riveraines indigènes qui sont adaptées à notre climat et au milieu riverain.
- Plantez à la mi-juin ou à la fin août, de préférence tôt le matin ou le soir.
- N'utilisez pas d'engrais ou de compost. Les fertilisants nuisent à la santé du lac. Ils favorisent la prolifération d'algues et de plantes aquatiques (eutrophisation).



Il faut choisir les végétaux les plus aptes et efficaces pour revégétaliser sa rive. Ils doivent avoir une croissance rapide, une rusticité comprise entre 2 et 5 et un système racinaire capable de stabiliser le sol. Favorisez les plantes à fleurs et à fruits. En plus d'égayer votre rive, elles seront utiles aux insectes et aux oiseaux.

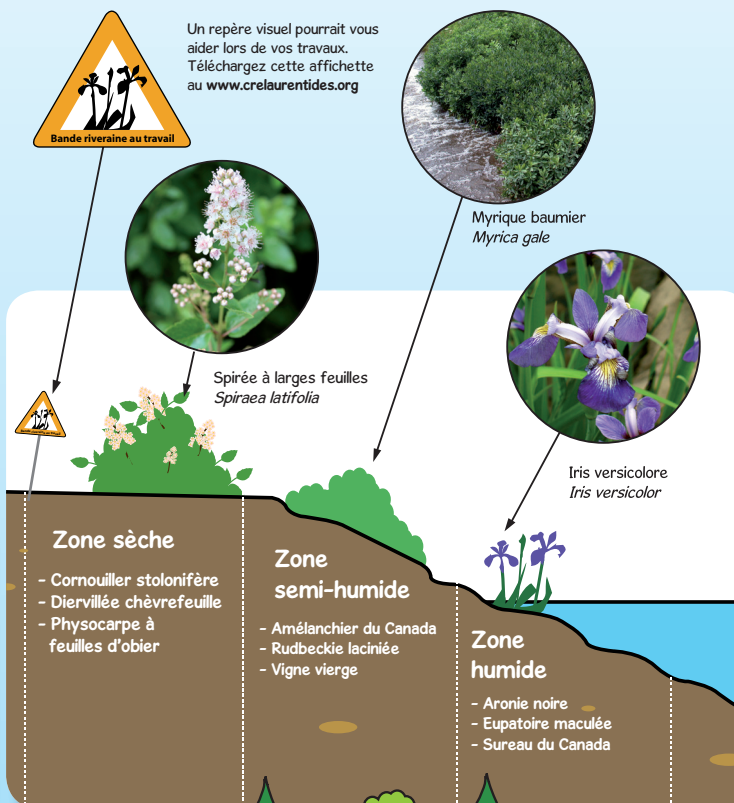
Ci-contre sont représentés des végétaux adaptés aux différents milieux mais il existe d'autres espèces qui conviendront à votre terrain et à vos goûts (couleur, floraison, taille, etc.).

## Bon aménagement

Si votre rive a conservé son aspect naturel, félicitations et continuez ... Votre expérience pourrait être utile à vos voisins et aux associations de lacs, impliquez-vous !



Un repère visuel pourrait aider lors de vos travaux. Téléchargez cette affichette au [www.crelaurentides.org](http://www.crelaurentides.org)



Pour en savoir plus : [www.troussedeslacs.org](http://www.troussedeslacs.org)

